

Réf: Dossier N° : 56627

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ORAGE SECURITE » en abrégé «O.S. »

**Siège social : ABIDJAN - ADJAME QT EBRIE, Villa SICOGI n°823, 09
BP 1466 ABJ 09**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 06 Nov. 2018 reçus par Me KRAMO SIMPLICE KOUAKOU, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 12 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ORAGE SECURITE » en abrégé «O.S. ».

Objet: La sécurité des personnes et des biens, La garde rapprochée, L'installation de systèmes de sécurité, La vidéo surveillance, La brigade cynophile, Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet précité, ou à tous autres objets similaires ou connexes susceptibles d'en favoriser la réalisation ou la promotion.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ADJAME QT EBRIE, Villa SICOGI n°823, 09 BP 1466 ABJ 09

GERANT: Monsieur TOURE IBRAHIMA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-29308 du 12/11/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°26607 du 12/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

